

FORM 9
CERTIFICATE OF SUBSTANTIAL PERFORMANCE OF THE
CONTRACT UNDER SECTION 32 OF THE ACT

Construction Act

City of Ottawa

(County/District/Regional Municipality/Town/City in which premises are situated)

801 Aviation Parkway, Ottawa (Ontario)

(street address and city, town, etc., or, if there is no street address, the location of the premises)

This is to certify that the contract for the following improvement:

Nursing Laboratory

(short description of the improvement)

to the above premises was substantially performed on 2024-08-08
(date substantially performed)

Date certificate signed: 2024-08-20

A4 Architecture + Design

(payment certifier where there is one)

(owner and contractor, where there is no payment certifier)

Name of owner: Collège La Cité

Address for service: 801 Aviation Parkway, Ottawa (Ontario)

Name of contractor: Gestion DMJ Management

Address for service: 57 Route 105, unité 200, Chelsea (Québec) J9B 1L3

Name of payment certifier (where applicable): A4 Architecture + Design

Address: 1885 rue Saint-Louis, suite 100 Gatineau (Québec) J8T 6G4

(Use A or B, whichever is appropriate)

A. Identification of premises for preservation of liens:

La Cité, aile B 801 Aviation Parkway, Ottawa (Ontario)

(if a lien attaches to the premises, a legal description of the premises,
including all property identifier numbers and addresses for the premises)

B. Office to which claim for lien must be given to preserve lien:

(if the lien does not attach to the premises, the name and address of the person or body to whom the claim for lien must be given)



ARCHITECTURE
+ design

CERTIFICAT D'ACHÈVEMENT SUBSTANTIEL

PROFESSIONNEL :

A4 Architecture + Design
1885 rue Saint-Louis, suite 100
Gatineau (Québec) J8T 6G4

N° DE PROJET :

23-926

ENTREPRENEUR :

Gestion DMJ Management
57 Route 105, unité 200
Chelsea (Québec) J9B 1L3

OUVRAGE :

Nursing Laboratory
La Cité, aile B
801 Aviation Parkway
Ottawa (Ontario)

MAÎTRE DE L'OUVRAGE :

La Cité
801 Aviation Parkway
Ottawa (Ontario)

À la suite d'une visite de chantier effectuée en date du **1 août 2024**, il est attesté par le présent certificat que l'ouvrage du contrat est substantiellement achevé. La date de l'achèvement substantiel est le **8 août 2024**.

Ci-dessous se trouve une liste des travaux non encore exécutés, complétés ou à corriger au moment de l'achèvement substantiel de l'ouvrage. Cette liste n'est pas nécessairement exhaustive et le fait qu'un travail en soit absent ne modifie pas l'obligation de l'Entrepreneur d'exécuter la totalité du contrat.

LISTE :

Se référer au rapport de visite de chantier no 02 de A4 Architecture.

Certifié par le professionnel

Sophie Lamothe, architecte OAA

Nom et titre du signataire

Signature

20 août 2024

Date

Rapport de visite de chantier no 02

Projet:

Nursing Laboratory
La Cité



Date de la visite de chantier : 1 août 2024

Lieu : La Cité

Entrepreneur : DMJ

1. TRAVAUX EN COURS

1.1. Les travaux sont considérés presque terminés, à l'exception des éléments mentionnés dans le prochain paragraphe.

2. OBSERVATIONS, ÉLÉMENTS À VÉRIFIER OU CORRIGER

2.1. B1310

- 2.1.1. Changer une tuile de plafond endommagée
- 2.1.2. Changer le petit morceau de plinthe entre le cadre de porte et le mur
- 2.1.3. Relocaliser l'arrêt porte et changer la tuile de plancher
- 2.1.4. Donner une dernière couche de peinture sur le cadre et la porte
- 2.1.5. Vernir la tablette de la porte
- 2.1.6. Installer les poignées manquantes sur le mobilier
- 2.1.7. Ajuster les tiroirs sur le mobilier
- 2.1.8. Le bull nose en érable est manquant sur le mobilier

2.2. B1330

- 2.2.1. Réinstaller le désinfectant à main, tel que la note 8 au plan de construction
- 2.2.2. Réparer le mur, ragréer et peindre, sous le lavabo
- 2.2.3. Donner une dernière couche de peinture sur le cadre et la porte
- 2.2.4. Réinstaller les rideaux dans la pièce
- 2.2.5. Installer une plinthe au pourtour du mobilier
- 2.2.6. 1 serrure du mobilier n'est pas à sa place
- 2.2.7. Repeindre les petites retombées de gypse au plafond. Plusieurs endroits on remarque l'ancienne peinture

2.3. B2090

- 2.3.1. Enlever la bande de protection murale ainsi que les rubans noirs. Ragréer et peindre le mur
- 2.3.2. Ragréer et peindre le coin du mur près du mobilier (à l'endroit du protecteur de coin)
- 2.3.3. Donner une dernière couche de peinture sur le cadre et la porte
- 2.3.4. Installer une plinthe au pourtour du mobilier
- 2.3.5. Descendre et fermer les deux stores derrière le mobilier, le plus bas possible
- 2.3.6. Manque un « edging » sur le mobilier, vers l'arrière
- 2.3.7. Remplacer le ferme-porte par un ferme-porte intégré d'un arrêt de porte
- 2.3.8. Manque 1 porte au mobilier

2.4. B2130

- 2.4.1. Réinstaller le lutrin du professeur
- 2.4.2. Peindre le dessus des casiers dans le corridor
- 2.4.3. Donner une dernière couche de peinture sur le cadre et la porte
- 2.4.4. Remplacer 1 tuile de VCT derrière la porte (joint apparent)
- 2.4.5. Réinstaller le butoir de porte au plancher

Fin du rapport de visite 02

Jonathan Brazeau, chargé de projet
A4 Architecture + design Inc.